



ACCOMPAGNATEUR DE TOURISME ÉQUESTRE

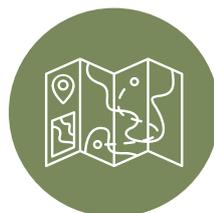
- *Vous êtes passionnés de chevaux et de nature ?*
- *Vous avez le goût de l'aventure et du contact avec les autres ?*
- *Vous avez un bon sens de l'orientation et êtes débrouillard ?*

Alors ce métier est sûrement fait pour vous !

DEVENEZ ACCOMPAGNATEUR DE TOURISME ÉQUESTRE ET...



*Préparez votre cavalerie
d'extérieur*



*Concevez vos
itinéraires*



*Faites découvrir le
patrimoine
et la biodiversité*



CONTENU DE LA FORMATION

La formation se déroule sur un volume horaire recommandé de 650h (455h en centre de formation et 205h de stage de mise en situation professionnelle) réparties sur 4 modules :

- 1 **Prise en charge du public et encadrement du tourisme équestre**
- 2 **Techniques équestres du tourisme équestre**
- 3 **Soins et entretien des équidés ainsi que des infrastructures**
- 4 **Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire**



Centres de formation franciliens

FINANCEMENT

Formation éligible au :

- Pôle Emploi
- CPF
- Aides de la région

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour pouvoir se présenter à ce test d'entrée en formation, il faut :

- être titulaire d'une **licence fédérale** en cours de validité,
- **avoir 18 ans** révolus,
- être titulaire du **Galop 6** classique ou pleine nature,
- disposer de l'attestation de **Prévention et secours Civique de niveau I (PSCI)**,
- disposer d'une attestation d'expérience en randonnée de 7 jours minimum.

En savoir +

TEST D'ENTRÉE

- 1 **TEST TECHNIQUE A CHEVAL**
- 2 **PARCOURS D'ORIENTATION PEDESTRE**
- 3 **ENTRETIEN DE MOTIVATION**

ET ENSUITE ?

Possibilité de poursuivre la formation vers le BPJEPS après l'obtention du diplôme d'ATE